



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS D'EDMUNDSTON

Faculté de foresterie



La maîtrise ès sciences forestières (version juin 2007)

Depuis 2000, la Faculté de foresterie (F de F) offre le programme de Maîtrise ès sciences forestières de type recherche dont l'axe principal se situe dans le domaine de l'aménagement des ressources forestières.

Objectifs du programme :

La Maîtrise ès sciences forestières permet à la candidate ou au candidat d'acquérir une connaissance approfondie dans un des domaines de pointe de la recherche forestière et de maîtriser des méthodes d'investigation scientifique utilisées en recherche forestières. Elle prépare donc à entrer directement sur le marché du travail dans le secteur privé ou public ou encore à poursuivre des études doctorales.

La Maîtrise ès sciences forestières est centrée sur la formation de professionnelles et professionnels qui seront mieux préparés à gérer de manière intégrée les ressources forestières et à utiliser les nouvelles technologies en foresterie. Plusieurs projets de maîtrise sont de nature appliquée et traitent de problématiques dans les thèmes suivants : agroforesterie, aménagement des bassins versants, dynamique et aménagement des écosystèmes forestiers, écologie, écophysiole, foresterie sociale et économique, habitat faunique, géomatique environnementale, opérations forestières, sylviculture.

Le programme de maîtrise comporte une thèse et quatre cours dont deux sont obligatoires et deux autres axés sur le besoin de l'étudiante et l'étudiant. Elle est d'une durée moyenne de deux ans.

Exemples de projets de maîtrise en 2006-2007 :

(www.umce.ca/foresterie/annonce/page1.php)

Conditions d'admission :

Pour les candidatures canadiennes :

- Pour être admis au programme de Maîtrise ès sciences forestières (M. Sc. F.), la candidate ou le candidat doit détenir le Baccalauréat ès sciences forestières (B.Sc.F.) ou dans un domaine jugé équivalent par le Comité des études supérieures (CÉS); sous réserve de la flexibilité nécessaire dans le traitement des dossiers, la moyenne d'entrée est de 3,0 sur 4,3.
- Dans le cas de la candidate ou du candidat détenteur d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine connexe, le CÉS peut exiger qu'elle ou il réussisse des cours de 1^{er} cycle en surplus du programme régulier comme condition à l'obtention du diplôme.
- Un pouvoir d'appréciation est conféré au doyen ou à la doyenne de la Faculté des études supérieures et de la recherche si le candidat ou la candidate ne satisfait pas aux exigences de la moyenne d'entrée mais possède, par ailleurs, une expérience ou a fait des études subséquentes à l'obtention du diplôme de 1^{er} cycle permettant de conclure qu'il ou elle possède des aptitudes marquées pour la poursuite d'études supérieures à la suite de la recommandation du Comité des études supérieures.

Pour les candidatures de l'extérieur du Canada :

- Selon le système canadien, un niveau équivalent à un Mastère, 2^e cycle (Bac +3) est requis pour l'admission au programme de maîtrise en sciences forestières. À cet effet, consultez le tableau de comparaison des systèmes d'études canadien et français compris dans la page suivante de ce guide.
- Les candidates et candidats d'autres pays qui n'ont pas suivi le système scolaire français seront évalués cas par cas. Ils devront tout de même détenir un diplôme d'une université reconnue et posséder une formation jugée au moins équivalente à celle exigée des candidates et candidats canadiens.
- Dans le cas de la candidate ou du candidat détenteur d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine connexe, le CÉS peut exiger qu'elle ou il réussisse des cours de 1^{er} cycle en surplus du programme régulier comme condition à l'obtention du diplôme.
- Le ministère des Affaires internationales du Canada exige que vous disposiez d'un montant de l'ordre de 20 000\$ CAN afin d'émettre un visa étudiant.
- Vous pouvez vous adresser à l'ambassade du Canada (ou Consulat ou Haut Commissariat) de votre pays ou région afin d'obtenir l'information demandée.



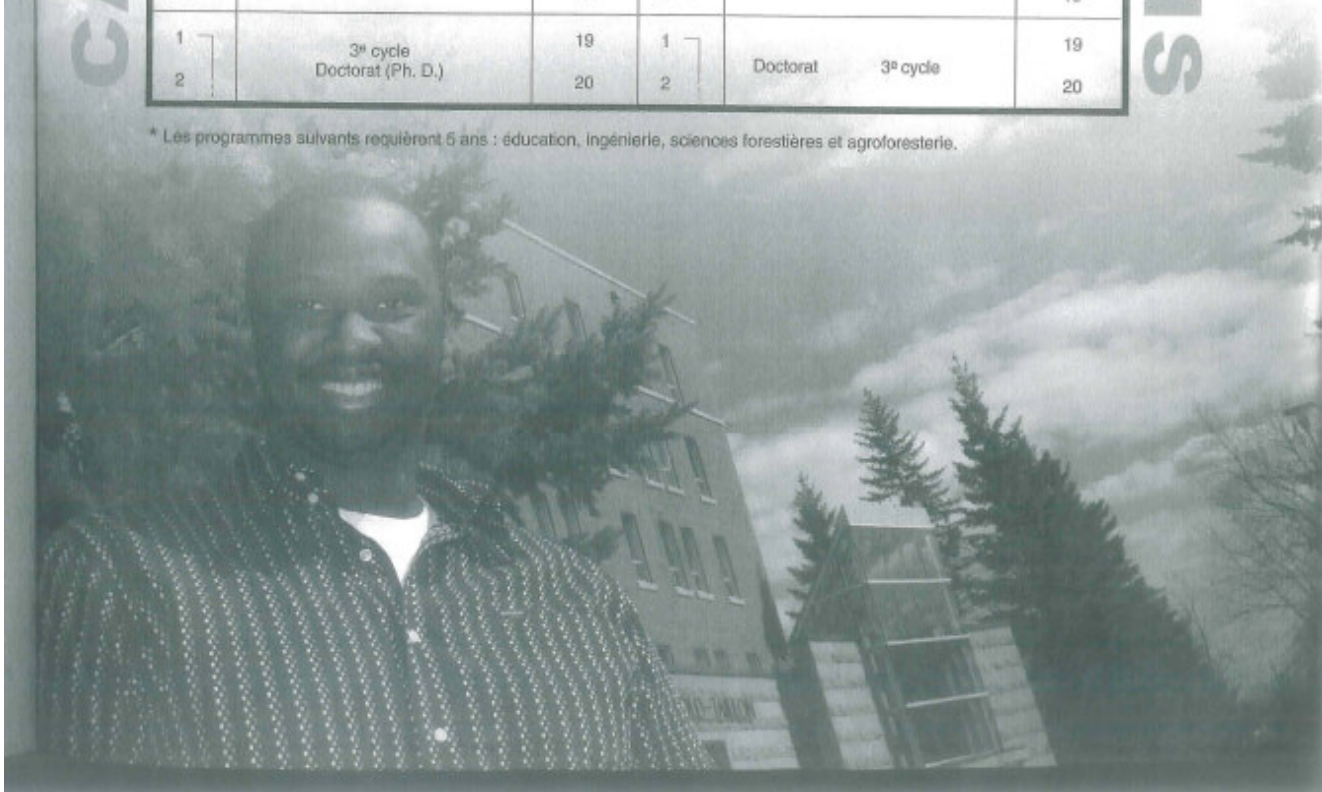
Tableau de comparaison des systèmes d'études canadien et français

CANADIEN

| CANADA | | | FRANCE | | |
|---------------|---|---------------------|-----------|-------------------------------|---------------------|
| Universitaire | | | Supérieur | | |
| Classes | Diplôme / Cycle | Scolarité accumulée | Classes | Diplôme / Cycle | Scolarité accumulée |
| 12 | Diplôme de fin d'études secondaires | 12 | | | 12 |
| 1 | 1 ^{er} cycle Baccalauréat | 13 | Terminale | Baccalauréat | 13 |
| 2 | | 14 | 1 | Licence 1 ^{er} cycle | 14 |
| 3 | | 15 | 2 | | 15 |
| 4* | | 16 | 3 | | 16 |
| 1 | 2 ^e cycle Maîtrise | 17 | 1 | Maîtrise 2 ^e cycle | 17 |
| 2 | | 18 | 2 | | 18 |
| 1 | 3 ^e cycle Doctorat (Ph. D.) | 19 | 1 | Doctorat 3 ^e cycle | 19 |
| 2 | | 20 | 2 | | 20 |

FRANÇAIS

* Les programmes suivants requièrent 5 ans : éducation, ingénierie, sciences forestières et agroforesterie.



Exigences d'immigration Canada

(en vigueur au moment de l'impression en juillet 2006).

Ce que l'étudiante ou l'étudiant international doit faire avant de quitter le pays d'origine.

1- Obtenir une lettre d'acceptation de l'université concernée. Cette lettre doit comprendre les renseignements suivants :

- * le programme, le niveau et la durée du cours;
- * les dates du début et de la fin du cours;
- * les conditions préalables (par exemple, connaissance de la langue française).

2- Obtenir deux photos, format passeport, de soi, de la conjointe ou du conjoint et des personnes à charge, s'ils accompagnent l'étudiante ou l'étudiant.

3- Obtenir un passeport valide de son propre gouvernement. La date d'expiration du passeport doit être postérieure à celle de la fin du séjour proposé au Canada. (Les Américaines ou Américains qui présentent une demande au Canada ne sont pas tenus d'avoir un passeport).

4- Prouver qu'elle ou il peut subvenir à ses besoins sur le plan financier, par exemple en joignant ce qui suit :

- * un relevé bancaire;
- * un acte notarié attestant qu'une autre personne est disposée à l'aider et est en mesure de le faire pendant son séjour au Canada;
- * une autorisation pour expédier des fonds au Canada, pour les pays où il existe un contrôle des changes;
- * une attestation de l'organisation qui parraine l'intéressée ou l'intéressé ou qui lui accorde une bourse d'études en indiquant la nature, le montant et les conditions de l'aide financière.

Ces preuves sont examinées par l'ambassade, le consulat, ou le haut-commissariat du Canada à l'étranger. Au moment de déterminer le montant d'argent dont vous aurez besoin, rappelez-vous qu'il faudra porter des vêtements chauds durant le long hiver canadien. En hiver, la température se maintient aux environs de -18 degrés Celsius (0 degré Fahrenheit).

5- Obtenir un formulaire IMM 1256 (demande de séjour temporaire) d'une ambassade, d'un consulat ou d'un haut-commissariat du Canada à l'étranger. Pour remplir ce formulaire, l'étudiante ou l'étudiant devra connaître les coûts suivants:

- * les droits de scolarité et les frais de subsistance (pour l'Université de Moncton, ce montant représente 20 000 \$ par année);
- * le prix du billet de retour;
- * les autres frais.

6- Présenter les documents suivants à l'ambassade, au consulat ou au haut-commissariat à l'étranger :

- * un IMM 1256 dûment rempli;
- * deux photos, format passeport, de soi;
- * une lettre d'acceptation de l'Université;
- * la preuve de fonds disponibles.

- 7- Se présenter, au besoin, à une entrevue avec une agente ou un agent d'Immigration.
- 8- Obtenir, au besoin, une preuve de bonne réputation. Les exigences varient d'un pays à l'autre et sont fixées par la représentante ou le représentant du Canada à l'étranger. Au besoin, ces preuves pourraient prendre la forme d'un certificat des autorités policières locales.
- 9- Subir, s'il y a lieu, un examen médical. L'exigence variera d'un pays à l'autre et est fixée par la représentante ou le représentant du Canada à l'étranger. Généralement, elle s'appliquera aux pays où les maladies contagieuses sont plus courantes qu'au Canada. Si un examen est exigé, l'agente ou l'agent d'Immigration Canada fournira à l'intéressée ou l'intéressé le formulaire prescrit ainsi qu'une liste des médecins désignés. (Un examen médical sera toujours exigé dans le cas d'une étudiante ou d'un étudiant qui reçoit de l'aide financière du gouvernement canadien). Ce dernier exige habituellement des voyageurs qu'ils soient vaccinés contre la variole, le choléra et la fièvre jaune que s'ils viennent de régions du monde où ces maladies sont endémiques ou si l'on sait ou l'on soupçonne qu'ils aient récemment été exposés à ces dernières. Avant de quitter le pays d'origine, demander à une représentante ou un représentant du gouvernement canadien des renseignements sur les dispositions réglementaires relatives à la quarantaine. Même si bon nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux peuvent être dispensés de l'examen médical, le gouvernement se réserve le droit d'imposer cet examen.
- 10- Attendre qu'un IMM 1208 « permis de séjour pour étudiante ou étudiant » ou une « lettre de confirmation » soit délivré avant de quitter votre pays. Ce formulaire ainsi qu'un passeport valide, et/ou un visa exigés pour l'embarquement, sont délivrés par la représentante ou le représentant du Canada à l'étranger.
- 11- À votre arrivée au Canada, les agentes ou les agents d'immigration en poste au point d'entrée vous demanderont de leur faire voir le permis de séjour pour étudiant ou lettre de confirmation de l'ambassade ainsi que le visa qui vous auront été délivrés
- NOTE : Pour plus d'informations, s'adresser à l'Ambassade du Canada la plus près.

Droits de scolarité 2007-2008 pour une année d'études

pour les étudiants internationaux

au programme de Maîtrise ès sciences forestières (2^e cycle) d'une durée de deux ans à temps plein

(payables en devises canadiennes)

| <i>Nature des frais</i> | <i>Session d'automne</i> | <i>Session d'hiver</i> | <i>TOTAL</i> |
|--|------------------------------|----------------------------|--------------------|
| Droits de scolarité*** | 3 676,50 \$* | 3 676,50 \$* | 7 353,00 \$** |
| Frais technologiques*** | 26,00 \$ | 26,00 \$ | 52,00 \$ |
| Association étudiante*** | 50,00 \$ | 50,00 \$ | 100,00 \$ |
| Installations culturelles et sportives*** | 15,00 \$ | 15,00 \$ | 30,00 \$ |
| Assurance-maladie obligatoire (12 mois)*** | 649,00 \$ | ----- | 649,00 \$ |
| TOTAL | 4 416,50 \$ | 3 767,50 \$ | 8 184,00 \$ |

* Détails de l'évaluation des droits de scolarité pour le programme MScF : 6 crédits de cours (299\$/crédit) et 7,5 crédits de thèse (251\$/crédit) par session.

** Il est possible que des frais additionnels (1 626\$) soient ajoutés au total des droits de scolarité si le Comité des études supérieures de la MScF suggère de suivre des cours de premier cycle (maximum 6 crédits à 271\$/crédit).

*** Les taux pour l'année 2008-2009 n'ont pas encore été fixés. L'Université de Moncton se réserve le droit de changer sans préavis les frais indiqués.

ESTIMATION DES FRAIS DE SUBSISTANCE

(basée sur douze mois)

| <i>Nature des frais</i> | <i>Estimation des coûts</i> |
|---|---------------------------------|
| Matériel scolaire et livres | 1 250 \$ |
| Logement et nourriture | 8700 \$ |
| Divers (frais d'installation, transport, vêtements et autres) | 4875 \$ |
| TOTAL | 14 825 \$ |

GRAND TOTAL : 23 009 \$ / année



Maîtrise ès sciences forestières - Description des cours

Cours obligatoires (36 crédits)

FORS6000 Thèse

30 crédits

L'étudiant ou l'étudiante doit rédiger une thèse qui témoigne d'une aptitude à mener à bien une recherche originale en sciences forestières et en fait la présentation publique (soutenance). La thèse sert à contribuer au progrès des connaissances en foresterie. Elle se fait sous la supervision d'un directeur ou d'une directrice.

FORS6003 Séminaire de recherche

3 crédits

Élaboration du projet de thèse : identification de la problématique, des objectifs et hypothèses de recherche, choix de la méthode d'échantillonnage et d'analyse des données. Présentation écrite et orale de l'état de la recherche par l'étudiant ou l'étudiante. Cette démarche est individuelle et sous la supervision du directeur ou de la directrice de thèse. L'exposé oral est public et soumis au regard critique des pairs lors de la présentation publique du projet.

FORS6013 Méthodologie quantitative en recherche

3 crédits

Éléments avancés de planification d'expériences, principaux plans d'expériences, études avancées d'analyse de variance et des épreuves de comparaisons multiples, analyses factorielles de variance, mesures répétées, régression et corrélation multiples, analyse de covariance, séries chronologiques, analyses multivariées, analyse et interprétation des données appliquées à la foresterie.

Cours optionnels (minimum 6 crédits)

FORS6113 Thèmes de biologie forestière

3 crédits

Étude approfondie de certains aspects du développement, de la physiologie ou de la reproduction de l'arbre. Étude avancée en entomologie ou pathologie forestière: étiologie des maladies cryptogamiques, méthodes de prévention et de lutte, mécanismes de résistance chez l'hôte, interaction parasite-hôte. D'autres thèmes reliés à la biologie forestière peuvent être inclus. Les thèmes abordés peuvent varier selon l'évolution des connaissances dans le domaine.

FORS6123 Thèmes d'écologie forestière avancée**3 crédits**

Impact des perturbations naturelles ou humaines sur les écosystèmes forestiers. Étude de modèles de prédiction et de simulation. Introduction à la théorie de la décision en écologie. Étude de l'état des connaissances en recherche sur des thèmes ciblés. Les thèmes abordés peuvent varier selon l'évolution des connaissances dans le domaine.

FORS6133 Thèmes de sylviculture avancée**3 crédits**

Méthodes sylvicoles dans le contexte du développement durable en foresterie. Étude des principales découvertes en recherche relative à la sylviculture. Les thèmes abordés peuvent varier selon l'évolution des connaissances dans le domaine.

FORS6143 Notions avancées en géomatique environnementale**3 crédits**

Notions avancées de gestion des données spatiotemporelles en foresterie dans un système de gestion de données localisées. Intégration de données multi-ressources et des modèles pour produire des systèmes d'aide à la décision. Étude des principales découvertes en recherche relative aux domaines de la télédétection, des SIG et des GPS appliqués en foresterie. Les thèmes abordés peuvent varier selon l'évolution des connaissances dans le domaine.

FORS6153 Aspects socioéconomiques de la foresterie**3 crédits**

Dresser un bilan critique des principales théories du développement économique. Examen des principaux enjeux du secteur forestier. Étude des phénomènes de conscience environnementale, de gestion participative, de globalisation des .changes et leur influence sur la problématique forestière. Les thèmes abordés peuvent varier selon l'évolution des connaissances dans le domaine.

FORS 6163 Aménagement multiressources**3 crédits**

Étude de l'intégration de l'ensemble des composantes de l'aménagement forestier dans la démarche d'aménagement : protection du milieu, ressources ligneuses et hydriques, habitats fauniques, zones de récréation et paysage. Lecture et discussion de la littérature pertinente sur le sujet. Essais pratiques et théoriques. Les thèmes abordés peuvent varier selon l'évolution des connaissances dans le domaine.

FORS 6173 Séminaire de lectures dirigées**3 crédits**

Enseignement dispensé en fonction des besoins de formation spécifiques d'un groupe restreint d'étudiants, couvrant un secteur d'intérêt particulier dans leurs domaines d'études respectifs. Le contenu du programme d'études dirigées doit être autorisé par le Comité des études supérieures. L'étudiant ou l'étudiante doit présenter un travail écrit et un exposé oral sur un sujet relié à son domaine de spécialisation.

Le Comité des études supérieures (CÉS) peut, dans certains cas, exiger des cours autres que ceux de niveau 6000 de la Faculté de foresterie ou d'autres facultés lorsqu'ils apparaissent pertinents à la formation de l'étudiant ou à la poursuite de la recherche envisagée. Ces cours sont alors suivis en supplément de la scolarité de base.

Pour plus d'informations concernant le programme de Maîtrise ès sciences forestières, vous pouvez communiquer avec :

Monsieur Richard Barry, Président du Comité des études supérieures, Maîtrise ès sciences forestières
Faculté de foresterie, Université de Moncton, campus d'Edmundston
165, boulevard Hébert, Edmundston (Nouveau-Brunswick), Canada E3V 2S8
téléphone : 737-5237 ou 1-888-736-8623 poste 5237, courriel : rbarry@umce.ca